

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 28 mars 2025

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 28 mars 2025

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 11 avril 2025

POLITIQUE D04 MOYENS FINANCIERS**Compte administratif 2024 - Parking avenue de Saint-Cloud**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-12, ainsi que ses articles L.3312-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics industriels et commerciaux,

Vu le règlement budgétaire et financier du Département en vigueur,

Vu la délibération du Conseil général n°2003/155 en date du 10 juillet 2003 décidant de voter le budget par nature,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2022 -CD-1-7082.1 du 24 juin 2022 relative à la création de la régie à la seule autonomie financière et du budget annexe pour le SPIC du parc de stationnement de l'avenue de Saint-Cloud à Versailles, et approuvant ses statuts,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2023 -CD-1-7693.1 du 15 décembre 2023 adoptant le budget primitif 2024 du budget annexe Parking avenue de Saint-Cloud,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2024-CD-1-7951.1 du 21 juin 2024 adoptant le budget supplémentaire 2024 du budget annexe Parking avenue de Saint-Cloud,

Vu le compte de gestion 2024 du budget annexe Parking avenue de Saint-Cloud établi et présenté par Madame le Payeur Départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8324-5 du 11 avril 2025 approuvant le compte de gestion 2024 du budget annexe Parking avenue de Saint-Cloud,

Vu le procès-verbal du 18 novembre 2024 du Conseil d'exploitation de la régie chargée de l'exploitation du parking de l'avenue de Saint Cloud à Versailles prenant acte des informations apportées par le Directeur de régie relatives au fonctionnement du service en 2024, les travaux réalisés et en cours sur 2024, et l'exercice prévisionnel de fin 2024,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales consultée,

Considérant qu'après avoir entendu et voté sur le compte de gestion 2024 dans une délibération présentée

préalablement au vote du compte-administratif,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le compte administratif 2024 du budget annexe Parking avenue de Saint Cloud comme suit :

**Résultats
PARKING
SAINT CLOUD**

Fonctionnement en € :

Dépenses :

Prévus : 1 608 481,25

Réalisées : 291 487,11

Dont dépenses rattachées : 6 000,00

Recettes :

Prévus : 1 608 481,25

Réalisées : 487 174,69

Dont recettes rattachées : 0,00

Résultats d'exécution 2024 en fonctionnement : 195 687,58

Excédent de fonctionnement de 2023 reporté en 2024 : 721 181,25

Résultats de l'exercice 2024 en fonctionnement : 916 868,83

Investissement en € :

Dépenses :

Prévus : 1 298 487,76

Réalisées : 155 146,09

Recettes :

Prévus : 1 298 487,76

Réalisées : 8 282,00

Dont affectation du résultat :

Résultats d'exécution 2024 en investissement : -146 864,09

Solde d'exécution d'investissement de 2023 reporté en 2024 : 34 342,51

Résultats de l'exercice 2024 en investissement : -112 521,58

Résultat de l'exercice 2024 global en € : 804 347,25

Solde des restes à réaliser en investissement de l'exercice 2024 en € : -7 299,25

Restes à réaliser en dépenses : -7 299,25

Restes à réaliser en recette : 0,00

Résultats définitifs 2024 en € : 797 048,00

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du vendredi 11 avril 2025**Compte administratif 2024 - Parking avenue de Saint-Cloud**

Délibération

Président de la séance : Pierre Fond

Secrétaire : Laurent BROSSE

Votent POUR (40) : Myriam Aourir, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Raphaël NIVOIT, Karl Olive, Cédric Pemba-Marine, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Marc Tourelle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Est sorti (1) : Pierre Bédier.

Procurations : Marie-Hélène Aubert à Olivier Lebrun, Geoffroy Bax de Keating à Clarisse Demont, Julien Chambon à Nicole Bristol, Arnaud Pericard à Gwendoline Desforges, Patrick Stefanini à Josette Jean.

Date de mise en ligne : 15 avril 2025

Transmission préfecture le : 14 avril 2025

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20250411-lmc1156412-DE-1-1

Du : 14 avril 2025

Délibération exécutoire le : 15 avril 2025